

Arrêté n° 2024/G-44

portant composition du jury et désignation des concepteurs de sujets, correcteurs et examinateurs de l'examen d'Adjoint Territorial d'Animation Principal de 2^{ème} classe – session 2024

Le Président,

- VU le code général de la fonction publique et notamment les Chap. III – Tit. II – Liv. V et Chap. IV – Tit. II – Liv. III, articles L 452-34 et 35) ;
- VU le décret n° 2006-1693 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation ;
- VU le décret n° 2007-116 du 29 janvier 2007 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu à l'article 10 du décret n° 2006-1693 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation ;
- VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- VU le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013, relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;
- VU l'arrêté n° 2023/G-89 portant ouverture de l'examen d'Adjoint d'animation Territorial Principal de 2^{ème} classe – session 2024 en date du 20 septembre 2023 ;
- VU le tirage au sort des représentants du personnel pour les jurys de concours, effectué lors de la séance du 14 décembre 2023 de la Commission Administrative Paritaire de catégorie C placée auprès du Centre de gestion du Haut-Rhin ;

ARRÊTE

Art. 1 : Sont désignés en tant que membres du jury :

Collège des élus :

- Mme Céline CHRISTE-SOULAGE, Conseillère municipale à Bartenheim
- Mme Monique MARTIN, Adjoint au Maire de Munster.

Collège des fonctionnaires :

- Mme Annick BRAESCH, directrice adjointe du Centre de Gestion du Haut-Rhin,
- M. Vincent FELICE, membre de la CAP C, adjoint d'animation p^{al} de 2^{ème} classe – ville de Soultz.

Collège des personnalités qualifiées :

- M. Salvatore ARMENIA, animateur P^{al} de 1^{ère} classe - Ville de Colmar, Président du Jury.
- M. Thierry JACQUAT, animateur P^{al} de 1^{ère} classe - Communauté de communes de la vallée de Munster, Vice-président du Jury.

Art. 2 : Le sujet sera proposé par le Centre de gestion du département de l'Aube (10).

Art. 3 : Sont désignés en tant que correcteurs :

M. Salvatore ARMENIA	Animateur Pal 1 ^{ère} classe – Ville de Colmar, Président du jury
M. Thierry JACQUAT	Animateur Pal 1 ^{ère} classe – Communauté de communes de la vallée de Munster, Vice-Président du jury

Art. 4 : Sont désignés en tant qu'examineurs :

M. Salvatore ARMENIA	Animateur Pal de 1 ^{ère} classe - Ville de Colmar, Président du jury
Mme Annick BRAESCH	Directrice adjointe du Centre de Gestion du Haut Rhin
Mme Céline CHRISTE-SOULAGE	Conseillère municipale à Bartenheim
M. Vincent FELICE	Membre de la CAP C, adjoint d'animation pal de 2 ^{ème} classe – ville de Sultz
M. Thierry JACQUAT	Animateur Pal de 1 ^{ère} classe - Communauté de communes de la vallée de Munster, Vice-Président du jury
Mme Monique MARTIN	Adjointe au Maire à Munster

Art. 5 : Le présent arrêté sera :

- transmis à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin,
- transmis aux Présidents des Centres de gestion de Meurthe et Moselle (54), de Moselle (57), du Bas Rhin (67) et des Vosges (88),
- publié sur le site internet du Centre de gestion du Haut-Rhin,
- affiché au Centre de gestion du Haut-Rhin,
- publié au Recueil des actes administratifs du Département du Haut-Rhin.

Fait à Colmar, le 20 mars 2024



Lucien MULLER
Maire de Wettolsheim

Acte à classer

2024g44

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-03-20T14-22-07.00 (MI251750302)

Identifiant unique de l'acte : 068-286800248-20240320-2024g44-AR (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Arrêté n. 2024/G-44 portant composition du jury et désignation des concepteurs de sujets, correcteurs et examinateurs de l'examen d'Adjoint Territorial d'Animation Principal de 2ème classe - session 2024

Date de décision : 20/03/2024



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.6. ORGANISATION DE CONCOURS - LISTES D'APTITUDE

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : ar_compo_2024g44_ex_aanim_pref... Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 20/03/24 à 14:22

Par HUGELIN Marisa

Transmis

Date 20/03/24 à 14:22

Par HUGELIN Marisa

Accusé de réception

Date 20/03/24 à 14:26

